

COLLECTION
MÉMOIRE(S)
D'ÉTAMPES
vol. 16

L'ÉGLISE, LES ORGUES
ET LA PAROISSE
SAINT-GILLES D'ÉTAMPES



Archives municipales d'Étampes - 2018

COLLECTION MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES — VOLUME 16

Michel MARTIN, Clément WINGLER, Bernard GINESTE et Xavier EUSTACHE

**L'ÉGLISE, LES ORGUES ET LA PAROISSE
SAINT-GILLES D'ÉTAMPES**

**Ville d'Étampes — Direction des Affaires culturelles, du Patrimoine & des Archives
En partenariat avec l'Association des Amis des Archives d'Étampes et de l'Essonne**

Mai 2018

Illustrations de la couverture : *le nouvel orgue de l'église Saint-Gilles (clichés de Xavier Eustache)*

Collection Mémoire(s) d'Étampes — ISSN : 2417-3851
dirigée par Clément Wingler

Comité de lecture et de rédaction :

Nadine Bellamy — Docteur en mathématiques appliquées
Michel Martin — Docteur ès sciences naturelles
Joëlle Surply — Docteur en sciences de gestion
Clément Wingler — Docteur en histoire et civilisations

Une publication des Archives municipales d'Étampes :
Direction des Affaires culturelles, du Patrimoine & des Archives,
4, rue Sainte-Croix — 91150 Étampes

En partenariat avec l'AAEE (Association des Amis des Archives d'Étampes et de l'Essonne)

Dépôt légal à parution — Mai 2018

SOMMAIRE

- **WINGLER (Clément)** : *Introduction* : 3
- **MARTIN (Michel)** : *La paroisse Saint-Gilles du XII^e siècle à la Révolution : démographie, aspects sociaux et économiques, et délinquance* : 5
- **GINESTE (Bernard)** : *Les lambris peints de Saint-Gilles* : 29
- **WINGLER (Clément)** : *L'église Saint-Gilles aux XIX^e et XX^e siècles* : 34
- **EUSTACHE (Xavier)** : *Les orgues de l'église Saint-Gilles* : 39

INTRODUCTION

La construction de l'église commence peu de temps après la fondation du marché Saint-Gilles, en 1123. Elle présente un plan en croix latine, à trois vaisseaux couverts soit de voûtes d'ogives, soit de lambris. Deux séries de chapelles latérales bordent la nef. De l'église des origines subsistent la majeure partie du vaisseau central (avec les piliers d'entrée) et aussi les grandes arcades ainsi que les fenêtres hautes, de même que les piles du transept. La tour de croisée est bâtie à la fin du XIII^e siècle et le chœur est reconstruit à la fin du XV^e siècle, avec un chevet plat. Les collatéraux et chapelles latérales sont postérieurs à 1547, de même que les clefs de voûte de la nef, sculptées de représentations du Christ et de saint Gilles.



P. Marmuse, Paris.

7. — Etampes. - Eglise Saint-Gilles.

La paroisse Saint-Gilles du XII^e siècle à la Révolution : démographie, aspects sociaux et économiques, et délinquance

Entérinant peut-être un état de fait, le roi Louis VI fonde en 1123 le marché neuf de Saint-Gilles, à une époque où la paroisse n'existe pas encore. La première mention de l'église date de 1161. Ce noyau urbain contribue à combler le vide séparant Saint-Martin du *Castrum*. Les Cordeliers s'installent dans la paroisse vers 1230, puisqu'ils sont cités dès 1233. À cette époque, aucune enceinte ne protège les habitants de Saint-Gilles, raison pour laquelle le marché aux grains est transféré à Notre-Dame en 1360, alors que sévissent guerre et pillages. Bien qu'explicable par les destructions dues aux Anglais et aux Navarrais, mais aussi par les épisodes dévastateurs de peste (vers 1370, un quart de la population de 1348 a disparu), cette décision nuit singulièrement à l'économie locale. Certes, toute la région souffre de ces événements : en 1369-1370, une quinzaine de paroisses ne paient plus les taxes ecclésiastiques, pour cause de pauvreté¹. En 1378, le comte d'Évreux, prince apanagiste, remplace par une taxe de 10 livres (pesant sur une partie des habitants de la paroisse) l'obligation de pourvoir à l'hébergement du roi ou du prince apanagiste lors de ses séjours à Étampes. Les paroissiens concernés n'avaient plus les moyens de faire face à cette obligation en nature. Les censiers des Célestins de Marcoussis montrent qu'en 1406 et 1449, lesdits paroissiens sont encore des artisans et des commerçants². Cette même population souffre du passage fréquent de troupes entre 1417 et 1440 environ. Toutefois, la reprise démographique et économique est bien entamée dès 1482, et au moment de la reconstruction des remparts d'Étampes au XVI^e siècle la paroisse est désormais protégée par une muraille.

En 1547, des additions importantes sont faites à l'église. En 1552, à peine enserrée dans la nouvelle enceinte, la communauté d'habitants de Saint-Gilles s'élève contre l'appartenance du faubourg de Saint-Martin à la ville³. Les marchands, les artisans, hôteliers, mesureurs et autres portefaix considèrent manifestement de haut les paysans de Saint-Martin... Malgré ses remparts, la ville est prise par les troupes protestantes en 1561 et à nouveau en 1567, année qui voit le pillage du couvent des Cordeliers. Plus récente, la maison de la Congrégation Notre-Dame est achevée en 1649. Trois ans plus tard, le siège de 1652 frappe directement Saint-Gilles, puisque des combats furieux ont lieu autour de la porte Saint-Martin⁴. Il s'agit du dernier épisode de violences survenant dans la paroisse et pendant la période étudiée, avant les émeutes qui éclateront sur le marché à la fin de l'Ancien Régime et pendant la Révolution.

Les limites de la paroisse sous l'Ancien Régime

La paroisse s'étend de la rue Pavée à la rue de la Filère. Les nouveaux remparts s'étendent jusqu'aux limites nord et ouest du faubourg commerçant, limité au sud par la rivière qui court dans la prairie. C'est seulement après le Concordat de 1804 que la paroisse englobe la rue du Haut-Pavé.

Démographie

La population

En 1300, au moment du maximum démographique médiéval, la ville compte au plus 7000 habitants, à en croire divers renseignements indirects, comme le nombre de roues de moulins. Vers 1470, la population strictement locale a certainement diminué de moitié, car, pendant ces périodes de troubles, les ruraux se réfugient dans les villes, ainsi que nous allons le voir. Si la contribution démographique des différentes paroisses est alors déjà la même qu'au début du XVII^e siècle, Saint-Gilles aurait compté entre 290 et 330 chefs de famille (ou feux), soit 1200 à 1400 habitants en 1300 et moitié moins vers 1460-1470. Par la suite, les statistiques sont mieux étayées. Lors de l'estimation de 1543, la ville atteint un sommet qu'elle ne retrouvera pas avant le XIX^e siècle. Un total de 390 à 430 chefs de familles, et par conséquent de 1700 habitants à Saint-Gilles, est possible à la fin du règne de François I^{er}. Les deux occupations de la ville par les réformés, mais encore les épidémies qui suivent les armées, et les pillages et réquisitions, provoquent une disette entraînant une chute sévère de la population. Pendant le siège larvé de Paris — épisode qui survient en 1589-1593 —, des ruraux viennent se réfugier derrière les murailles de Saint-Gilles. La naissance de leurs enfants gonfle les effectifs de la paroisse. C'est le cas pour Germaine, épouse de Jean Dutrait, réfugiée d'Ormoy-la-Rivière en 1589.

Ainsi, alors que les belligérants s'affrontent sauvagement aux portes de la paroisse en 1652, la population augmente après le siège, mais il pourrait bien s'agir de réfugiés de Saint-Martin et des petites paroisses environnantes. Le nombre d'habitants atteint son plus bas niveau vers 1685, bien que chaque épouse donne en moyenne le jour à 5 enfants. Pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697), l'intense circulation sur la route de Paris à Orléans redonne de la vitalité à Étampes ; Saint-Gilles en profite évidemment⁵, malgré le grand hiver de 1709. La paroisse compte 300 feux en 1710, alors que 25 ans plus tôt on en dénombrait seulement environ 220. Par la suite, la croissance ne cesse plus.

Population à Saint-Gilles de 1583 à 1738⁶

Année	1583	1604	1620	1649
Nombre de feux	305	300	252	276
Année	1656	1688	1710	1738
Nombre de feux	295	223	300	358

Démographie historique

Les données fiables (registres de baptêmes) ne sont pas disponibles avant 1580. Si le nombre de baptêmes enregistrés, sauf lacune ou négligence évidentes, peut être utilisé avec un minimum de confiance, les sépultures sont d'un usage plus délicat. Les sépultures d'enfants ne sont pas enregistrées avant une date tardive. Les pics de mortalité sont donc largement sous-estimés, rendant impossible toute étude sérieuse de la mortalité, parfois jusqu'au XVIII^e siècle. Les conséquences de l'épidémie qui suit le siège de 1652 nous échappent, faute d'enregistrement dans les registres paroissiaux. Mais la présence de réfugiés dans la paroisse, comme vers 1590, semble faire augmenter le nombre des naissances par la suite. La crise alimentaire de 1661-1662 ne peut pas être étudiée, par suite d'un enregistrement défectueux des décès. La crise de 1693-1694 (partout plus mortifère que le grand hiver de 1709) passe presque inaperçue, mais c'est le cas dans toute la région, car les misérables morts en 1652 ne sont pas... morts une seconde fois en 1661-1662, ni leurs enfants en 1693-1694 ! Ainsi, l'ampleur de la crise de 1652 atténue fortement les conséquences des deux crises majeures survenues par la suite⁷. Pourtant, des errants décèdent sur la route. En 1694, à Saint-Gilles, un Rouennais du nom de Morsant meurt de misère, de froid et de faim, de même qu'un pauvre homme de 40 ans, originaire de Chevreuse, et un ancien soldat estropié d'un bras et d'une main. Quant au *Grand hiver* (1709), il est bien documenté. Le nombre des baptêmes diminue, en raison du décès d'une partie des mères, mais surtout de l'aménorrhée causée par le manque de nourriture. Les morts recensées d'adolescents et d'adultes peuvent tripler. Comme à Saint-Martin et dans les deux autres paroisses intra-muros, le maximum de la crise se situe en 1709, quand la famine vient s'ajouter aux effets du froid polaire. À la campagne, le nombre de décès atteint son maximum en 1710. Un autre hiver froid est cause de ravages en 1740, alors que

diverses épidémies surviennent jusqu'à la Révolution, mais le *Grand hiver* est la dernière crise de subsistance de type ancien décimant la population dans notre région.

La crise de 1709-1710 à Saint-Gilles

Baptêmes	Décès					Mariages	
	<1 an	1 an à <20 ans	>20 ans	> 55 ans	total		
44	14	55	20	11	100	8	1709
45	12	23	28	11	74	13	1710
55	11	17	8	8	44	13	1711

Le recul de l'âge au mariage comme moyen de limiter les naissances

Vers 1670, les femmes se marient vers 22 ans et les hommes vers 24. Cinquante ans plus tard, l'âge au mariage est d'environ 24 et 26 ans. Avant la Révolution, il atteint 26 et 27 ans. L'intervalle moyen calculé entre 2 naissances se situant vers 28 mois (dans le cas où la mère allaite son enfant), les femmes mariées quatre ans plus tard auront 2 enfants de moins.

Le massacre des Innocents

Lorsque tous les décès d'enfants sont enregistrés, la mortalité infantile et juvénile excède normalement plus de la moitié des baptêmes de l'année, même en dehors des crises. Les jumeaux survivent rarement ; en 1710, les deux jumelles de François Pradeau et de Jeanne Dupré restent en vie pendant 7 jours, contre 12 pour leur mère. Entre les années 1670 à 1699, le desservant baptise 850 nouveau-nés et procède à l'inhumation de 526 paroissiens, mais nous n'avons pas la certitude absolue que tous les décès de jeunes enfants sont enregistrés. De plus, nous n'avons pas pris en compte les errants et voyageurs morts en route, ni les nourrissons décédés à Saint-Gilles. Enfin, nous avons négligé les quelques baptêmes d'enfants dont les parents ne résident pas au sein de la paroisse. Environ le tiers seulement des décès concerne des sujets âgés de plus de 10 ans : la mortalité est surtout importante la première année, puis avant 5 ans. Régulièrement, des épidémies enlèvent des enfants et des adolescents qui avaient

jusque-là échappé à la mort. La situation ne s'améliore pas entre 1711 à 1731, car 59 % des inhumations concernent des enfants de moins de 5 ans. Il faut attendre vraiment la fin du siècle pour voir enfin la mortalité infantile reculer de 10 %. Pourtant, la population augmente ; et ce, malgré le recul de l'âge au mariage et une ébauche de contraception naturelle dans les milieux les plus fortunés⁸. Mais le progrès est ailleurs.

Naissances et morts à Saint-Gilles au début et à la fin du XVIII^e siècle

Nombre de baptêmes	Nombre de décès	Décès de plus de 10 ans	%	Décès masculins des plus de 10 ans	Décès féminins des plus de 10 ans
1711-1731					
1088	939	272	29,7 %	123	130
1771-1782					
726	576	204	35,3 %	97	107

Décès par classe d'âge de 1711 à 1739

B	-1	-5	5-20	20-55	55	Enfants	Adultes	Décès	Solde	M	Années
521	134	137	55	65	43	27	6	467	+55		1711-1720
562	133	126	48	57	56	9	10	439	+ 123	116	1721-1730
519	135	130	43	51	85		3	447	72	83	1731-1739

B : baptêmes ; M : mariages

La mortalité infantile et juvénile demeure forte, mais les décès qui interviennent entre 10 et 59 ans sont de moins en moins nombreux. Il existe un risque important de mourir avant 10 ans, mais ce cap franchi un homme ou une femme a des chances sérieuses d'atteindre son soixantième anniversaire.

La poussée démographique de la seconde moitié du XVIII^e siècle est aussi la conséquence d'une chute considérable du nombre de morts féminines survenues entre 20 et 40 ans. Rappelons que, biologiquement, seules les femmes doivent être prises

en considération dans le cadre de recherches démographiques. Entre 1711 et 1721, les décès constatés dans cette tranche d'âge représentent entre 17 et 32 % des décès féminins, mais seulement de 8 à 14 % entre 1770 et 1786. La paroisse Notre-Dame, qui part d'une situation favorable avec seulement 17 % de ce type de décès au début du siècle, progresse moins que les autres paroisses. C'est ainsi qu'à Saint-Pierre, le pourcentage chute de 32,3 à 8,8 %. Une meilleure alimentation, la disparition des carences frappant les organismes qui souffraient régulièrement de crises alimentaires, et le recul des morts observées à la suite des couches semblent à l'origine de cette amélioration.

Les femmes décédées en couches ou des suites de couches

Nous ne travaillons que sur l'échantillon composé des épouses âgées de 20 ans à moins de 40 ans. À l'époque considérée, le nombre de femmes mariées âgées de moins de 20 ans est si marginal qu'il n'influe pas sur la démographie, et si l'issue est individuellement tragique pour les épouses mortes après 40 ans, leur décès intervient en fin de cycle de fertilité et n'influe ainsi que faiblement la démographie. De 1711 à 1731, par rapport au nombre de naissances, le pourcentage est élevé : de 0,36 à 1,3 %° de mortalité suivant les paroisses, et 1 %° pour la ville. Entre 27 et 62 % des Étampois décédées à un âge compris entre 20 et 40 ans perdent la vie par suite d'un accouchement. À Saint-Gilles, ce taux atteint 61,5 %. Ce pourcentage baisse fortement à la fin du siècle, pour atteindre seulement 25 %. La mort de la mère survient à raison d'une à deux pour mille de naissances au début du siècle, et pour largement moins d'une naissance sur mille avant la Révolution. Faut-il y voir l'intervention d'un chirurgien ou d'une sage-femme qualifiés⁹ ? Dans les autres paroisses, la situation ne s'améliore pas forcément, jusqu'à empirer nettement à Saint-Pierre et légèrement à Saint-Basile.

Les femmes de 20 à 40 ans décédées des suites des couches

Années	Nombre de décès par suite de couches	Nombre de décès entre 20 et 40 ans	%
1711-1731	16	26	61,5 %
1771-1781	3	12	25 %

% : pourcentage de décès à la suite d'un accouchement

Les nourrices et l'allaitement mercenaire

À Saint-Gilles, nous découvrons le premier décès de nourrisson en 1699. Des bébés mis en nourrice ou des enfants plus âgés placés en « élevage » existent dans toutes les paroisses, alors que les anciens auteurs retenaient surtout le cas de Saint-Pierre. Assez fréquemment, c'est un membre de la famille (grand-mère ou tante) qui trouve ainsi un complément de revenu ou qui rend service à un proche parent. Entre 1772 et 1781, par exemple, à Saint-Gilles, 4 enfants meurent chez leur grand-mère ou leur tante, alors qu'un enfant de Saint-Gilles meurt chez sa grand-mère de Saint-Martin, en 1780. Le nombre de décès par rapport à la totalité des décès des moins de 10 ans est assez faible, mais démographiquement trop important pour ne pas tenir compte des jeunes enfants morts en nourrice.

Si la paroisse est réputée avoir accueilli les enfants abandonnés et placés aux frais du Domaine, nous n'avons trouvé que deux décès concernant ce type de nourrissons. La situation évolue nettement entre le début et la fin du XVIII^e siècle. Avant 1740, 57 % des enfants en « élevage » et des nourrissons morts à Saint-Gilles sont originaires de Paris, alors que de 1750 à la Révolution les Parisiens représentent seulement 41 % des enfants placés dans la paroisse. Au début du siècle, sauf à Saint-Pierre et à Notre-Dame, nous trouvons surtout des petits Parisiens. Ces enfants proviennent d'une région située entre Versailles, Paris et son actuelle banlieue, Fontainebleau, et Orléans.

Décès de nourrissons et d'enfants en « élevage » à Saint-Gilles

Années	1711-1761		Fin du siècle	
Nombre de décès	18	2,6 %	20	5,2 %

Le pourcentage est calculé par rapport au nombre d'enfants décédés domiciliés dans la paroisse

Origine des nourrissons à Saint-Gilles

Années	Paris	Saint-Basile	Notre-Dame	Saint-Gilles	Saint-Martin	Orléans	Autres
1708-1739	19	10	0	0	0	0	4
1750-1788	24	9	9	0	4	2	10

L'âge au décès par catégorie socioprofessionnelle

Nous avons étudié la période 1711-1788 afin d'échapper aux crises alimentaires de 1661-1662, de 1693-1694 et de 1709-1710. Nous ne traitons pas des religieux qui réunissent aussi bien des chanoines bons vivants que des desservants pratiquant l'ascèse, car les excès des uns et les privations des autres contribuent à amoindrir leur espérance de vie. Presque toutes les catégories socioprofessionnelles bénéficient d'un accroissement de la longévité entre le premier tiers du XVIII^e siècle et la fin de l'Ancien Régime. Les calculs sont effectués pour l'ensemble de la ville, de manière à pouvoir travailler sur des échantillons significatifs, mais les données de Saint-Gilles ne se distinguent pas de l'ensemble. Au début du siècle, ceux qui travaillent le métal, les métiers du bâtiment, la boulangerie et la meunerie, les métiers de la viande et ceux du vêtement, sont fortement pathogènes : seulement 11 à 47 % des représentants de ces communautés atteignent et dépassent les 60 ans. En revanche, vers 1775-1780, 60 % des personnes de ces catégories atteignent cet âge. Pour certaines activités, l'on observe néanmoins une stagnation ; ainsi en est-il des métiers du bois, dont un peu plus de la moitié des membres meurt au moins sexagénaire pendant tout le XVIII^e siècle. Dans certaines branches se manifeste une amélioration sensible, quoique limitée : les voituriers atteignaient 60 ans dans 23 % des cas avant 1731 et dans 40 % à la fin du siècle. Même certains portefaix dépassent ce même âge avant la Révolution, alors qu'ils ne l'atteignaient presque jamais un siècle plus tôt. Seuls les cordiers et les tisserands meurent en moyenne plus jeunes à la fin du siècle qu'au début. Dans les milieux aisés, le nombre d'hommes décédés après 60 ans est important dès le début du siècle, bien que les excès de table soient cause de décès brutaux (apoplexies et attaques, dans les registres de sépultures). Les voituriers et leurs employés, lesquels semblent fréquenter cabarets et hôtelleries avec enthousiasme, certes en partie pour des raisons professionnelles, pourraient bien être partiellement victimes d'intempérance. Les mesureurs, qui perçoivent par tradition des pots-de-vin (au sens premier du terme), n'atteignent presque jamais la soixantaine. À la fin du siècle, les dérapages verbaux à connotation politique du bien nommé citoyen Boivin, de Saint-Gilles, mesureur et ivrogne de son état, ponctuent les séances du conseil municipal. Chacune de ses frasques aurait pu l'expédier à la guillotine, s'il n'avait pas été connu pour ses capacités éthyliques et ses divagations d'après boire. Suivant l'exemple de Candide, les jardiniers cultivent leur jardin, et alors qu'un seul d'entre eux sur cinq fêtait ses 60 ans vers 1720, plus de la moitié meurt sexagénaire vers 1780. D'après Boncerf, médecin des épidémies, les petites gens pouvaient consommer des légumes, des œufs et des laitages¹⁰. Ainsi, faute de moyens financiers, ils bénéficiaient probablement d'un régime alimentaire plus équilibré que celui des couches supérieures de la société, ce qui explique pourquoi les premiers purent atteindre un âge conséquent pour l'époque.

Enfants naturels et conceptions prénuptiales

Au début du siècle, les enfants naturels sont relativement rares. Mais après 1750, leur fréquence augmente sensiblement, probablement du fait d'un certain détachement de la pratique religieuse. Si nous ne retenons que les enfants naturels dont la mère — veuve ou célibataire — résidait à Saint-Gilles, la situation paraît beaucoup plus stable. En effet, à la fin du siècle, des femmes viennent parfois de loin pour accoucher discrètement chez la sage-femme de la paroisse, à l'exemple de Jeanne Godet, une Orléanaise séjournant brièvement à Saint-Gilles pour donner naissance à son enfant. Notons que son grand-père y est tisserand en 1761. Très souvent, les mères sont domestiques et le géniteur est leur employeur. Un maître de pension d'Orléans, le sieur Clairville, est ainsi le père de l'enfant d'Anne Laquo, laquelle travaillait chez lui. Elle revient accoucher dans sa paroisse en 1787. Dans plusieurs cas, la conception prénuptiale semble être la cause du mariage. En 1737, le barbier François Chauvau convole le 21 janvier, et sa femme accouche le 10 avril ; en 1770, François Landry épouse Louise Marneau le 29 novembre (pendant l'Avent) — avec dispense des trois bans — ; il y a effectivement urgence : leur enfant vient au monde le 26 décembre. Sept ans plus tard, l'horloger Antoine Senel épouse Marie, la fille de l'horloger Lejeune, dans des conditions identiques ; les noces précèdent le baptême de 6 semaines. Jeanne Camus et le garçon cordonnier Simon Goujard semblent vivre en concubinage à la naissance de leur enfant en 1785. Ces données constituent un minimum, dans la mesure où des paroissiennes mariées à un époux venu d'une autre paroisse suivent ce dernier et accouchent ailleurs, ce qui rend impossible la détection d'une conception prénuptiale, tandis que des veuves ou célibataires vont accoucher discrètement hors de la paroisse. Selon l'état actuel des connaissances et pour les années 1711-1788, nous enregistrons moins de 1 % de conceptions prénuptiales par rapport au nombre de mariages, et moins de 1 ‰ enfants naturels par rapport au nombre de naissances.

Années	Nombre d'enfants naturels	Nombre de conceptions prénuptiales
1711-1749	3	3
1750-1789	5	3

Deux exemples

Le futur boulanger Edme Bergerot naît en 1690. Vingt-et-un ans plus tard, en 1711, la fille d'un manouvrier de Saint-Martin lui donne un enfant naturel. L'année suivante, le 18 janvier, il épouse Catherine Delorme. Jean Guillet, de Notre-Dame, s'oppose au mariage, car ledit boulanger aurait envisagé de s'unir à sa fille. Mais les autorités religieuses passent outre. Nous comprenons pourquoi : le 28 juillet, Catherine donne le jour à un fils. Elle meurt 6 jours plus tard. En 1715, le fils meurt à son tour. Le boulanger épouse alors Madeleine Decroix, qui lui donne une fille, Madeleine, le 5 mars 1716. Onze mois plus tard, Madeleine accouche d'une seconde fille, Victoire. Ces deux enfants disparaissent respectivement à 15 et 11 mois, en 1717 et en 1718. Le premier janvier 1718 est inhumé un enfant ondoyé¹¹ du couple Bergerot. À la fin-juillet de l'année suivante, Marie-Madeleine est baptisée. Puis vient un fils, Edme, qui meurt le 28 juillet 1724. Puis encore une fille, en 1725, laquelle meurt également, en l'occurrence âgée de 11 mois, en octobre 1726. Son père la suit au tombeau en mai 1727 : il avait 37 ans. Mais, le 3 novembre 1727, vient au monde Edme François, son fils posthume. Ces deux mariages d'Edme Bergerot illustrent la fréquence des mariages rompus par la mortalité en couches et la fécondité des couples ramenée à peu de chose par une très forte mortalité infantile. Le mari, probablement gouverné par ses gonades, nous fournit ainsi l'exemple de deux comportements alors rares : la conception hors mariage et la conception prénuptiale.

Notre second exemple concerne un contemporain plus âgé de 5 ans, Nicolas Dève. Il exerce la profession de cordonnier quand il épouse Isabelle Levassor, le 9 janvier 1713. Ce cordonnier ajoute à son travail du cuir les fonctions de bedeau de la paroisse, ce qui, au contraire du cas précédent, paraît être un gage de moralité. Les deux époux ne savent pas signer. Leur fille Élisabeth voit le jour le 13 octobre 1713, puis naissent 2 jumelles, le 3 août 1714. Elles ne survivent pas. L'aînée meurt le 24 janvier 1715. D'autres enfants de ce couple sont mentionnés dans les registres : Barbe est baptisée le 12 août 1715 et Philippe le 22 février 1717, mais il meurt le 12 juin et sa sœur le 2 octobre. Marie vient au monde le 8 mai 1718 et meurt à 3 mois ; Jean Baptiste voit le jour le 27 juin 1719, puis Geneviève le 4 août 1721. Pierre est baptisé le 1^{er} octobre 1723, son frère Philippe est baptisé le 16 février 1726 — il vit seulement 3 semaines —, puis le couple engendre des jumelles en 1728. Elles ne sont pas en vie. Enfin, le père meurt en 1735. Trois de ses douze enfants, seulement, lui survivent.



Une population d'origine locale

Depuis le XII^e siècle, un apport migratoire modeste existe ; il s'accroît pendant et après la guerre de Cent Ans, mais dans de faibles proportions¹². Avec la conservation des actes de mariage, il devient possible d'étudier statistiquement le phénomène, qui demeure toutefois limité.

La lacune précédant le *Grand hiver* et les conséquences de celui-ci nous ont amenés à négliger la période qui s'étend de 1700 à 1710. Seuls les registres des années 1703, 1708, 1709 et 1710 sont conservés. Ils donnent accès à 85 mariages, dont 2 unissant des époux ayant parcouru plus de 100 km, alors que 2 autres couples sont venus d'un peu moins loin (entre 30 et 100 km).

Géographie des mariages (d'après les actes de mariage à Saint-Gilles de 1653 à 1762)

Local	Étampes	Limitrophe	< 15 km	< 30 km	< 100 km	>100 km	Total	
57	28	3	2	11	9	4	104	1678-1699
50 %	24,5 %	2,6 %	1,7 %	10,5 %	7,8 %	3,5 %	100 %	
142	112	17	9	21	24	14	339	1712-1738¹³
41,7 %	32,3 %	5,0 %	2,5 %	5,7 %	7,0 %	4,1 %	100 %	
158	201	27	28	49	48	13	524	1740-1788
32,0 %	37,7 %	5,0 %	5,0 %	10,0 %	8,9 %	2,4 %	100 %	

Entre 1678 et 1740, près de 79 % des mariages se font dans un rayon de 15 km autour de la paroisse, et l'immense majorité d'entre eux unit des Étampois : près de 90 % des époux sont originaires du bailliage ou de ses marges. Puis, le nombre de mariages étampois diminue, l'attraction de la ville sur son arrière-pays se confirme, et 15 % des mariages unissent des paroissiens locaux à un conjoint originaire du bailliage, mais né parfois à plus de 30 km de la ville. Un changement de comportement est à l'origine de ce phénomène. Avant 1750, les jeunes femmes originaires de la campagne et domestiques à Étampes se mariaient dans leur paroisse, même en épousant un Étampois ; désormais, elles sont de plus en plus nombreuses à se marier à Étampes, faisant ainsi gonfler le nombre de ces mariages. Jeanne Morizot, domestique aux Trois Rois et fille d'un laboureur de Maisons (commune aujourd'hui d'Eure-et-Loir), épouse le mesureur Pierre Vézard, à Saint-Gilles, en 1771. Dans ce quartier, avant 1740, 79 % des mariages unissent des conjoints originaires de la ville et de paroisses limitrophes, pourcentage qui est encore de 74 % pendant les cinquante dernières années de l'Ancien Régime. La population est majoritairement issue du terroir.

Les mariages plus lointains sont liés à des relations et probablement à des intérêts commerciaux ou alors ils unissent des salariés horsains à une Étampoise. Ainsi, en 1720, un marchand de volaille parisien, Charles Domery, épouse Marie Bouin, dont le père est aussi marchand de volailles, mais à Étampes. En 1758, c'est un marchand de volailles versaillais qui s'unit à Catherine Baron, la fille d'un collègue de Saint-Gilles. Parfois, des Étampois reviennent se marier au pays : en 1740, Jean Leduc, le maître de poste d'Essonnes, et petit-fils des tanneurs Simonneau, épouse Françoise Desforges, la fille d'un hôtelier de Saint-Gilles. Dix ans plus tard, le maréchal Gaudron (les Gaudron sont maréchaux à Étampes), installé dans la paroisse parisienne de Saint-Sulpice, s'unit à Marie Davoust, la fille d'un boulanger de Saint-Gilles. De plus, des salariés se marient à des conjoints étampois ; nous avons cité le cas de Jeanne Morizot. En 1771, François Porteau, garçon d'écurie à La Rose, lequel est originaire d'Oinville-Saint-Liphard (également aujourd'hui en Eure-et-Loir), épouse Françoise Haury. Pour l'année 1759, nous découvrons un cas plus

complexe : le colporteur auvergnat Antoine Forêt, installé à Saint-Gilles, épouse Marguerite Macé, la fille d'un voiturier de Brétigny. À cause de leur « nature commerçante », les mariages unissant des « étrangers » sont plus fréquents à Saint-Gilles que dans les autres paroisses. Toutefois, les épouses étrangères à la région sont rares : seulement 10 femmes nées à plus de 30 km se marient à Saint-Gilles entre 1678 et 1788, ce qui représente moins de 1 % des mariages.

Les salariés de l'artisanat

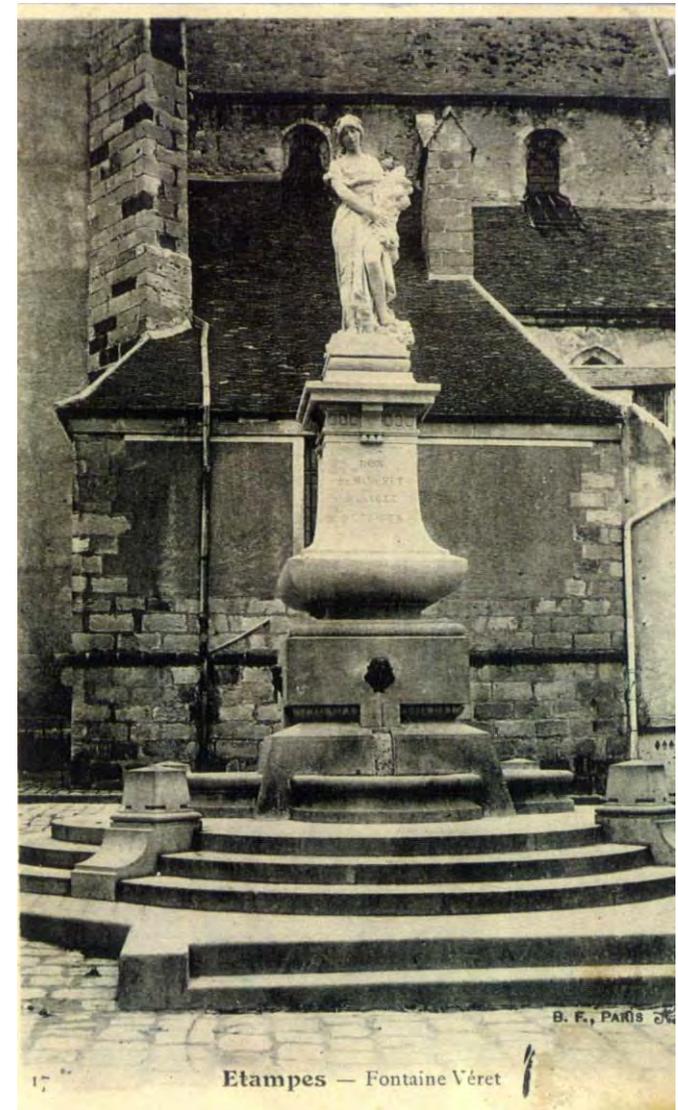
Une partie conséquente des salariés de l'artisanat n'est pas étampoise et ses représentants sont souvent logés chez l'employeur, ce qui explique pourquoi ils n'apparaissent pas dans les rôles de taille, de même qu'ils n'apparaissent pas dans les actes notariaux, dans le cadre d'achats. Quant aux salariés originaires de la ville, ils habitent souvent avec leurs parents et ne sont guère présents dans les actes notariaux. Nous découvrons les uns et les autres uniquement ou presque dans les registres paroissiaux au moment de leur décès ou mariage. Les salariés horsains mariés à Étampes font rédiger un contrat de mariage chez le notaire. Enfin, les archives judiciaires enregistrent leur présence s'ils se trouvent mêlés de près ou de loin à une affaire sensible. Parfois, c'est le couple qui émigre, et nous connaissons le cas d'un maçon limousin originaire de Vertaillac, mais travaillant à Saint-Gilles, qui fait baptiser sa fille dans la paroisse en 1758.

Sociologie de la paroisse

Faubourg commerçant dès sa fondation, la paroisse demeure vouée au commerce et à l'artisanat jusqu'à la Révolution. Les anciens noms de rues le démontrent amplement ; les censiers et les terriers, puis les registres paroissiaux aussi. Mais, à partir de 1638, les minutes notariales permettent une étude plus fine. Toutefois, les jalons fournis par les documents plus anciens permettent d'affirmer que la sociologie n'a guère changé entre le XII^e siècle et la deuxième moitié du XVII^e. Depuis la fin du XVI^e siècle et d'après les registres paroissiaux, les commerçants et artisans, ainsi que leurs employés, forment la masse de la population. Et lorsque les professions sont mentionnées dans quelques documents antérieurs, elles correspondent aussi à des activités artisanales ou commerçantes. Le curé Nicolas Plisson écrit dans le registre paroissial en 1692, que « les pauvres y abondent de telle sorte qu'il n'est pas possible d'y faire choix d'un habitant pour être eslu eschevin [sic] sans qu'il soit mécanique¹⁴. » Nous rencontrons bien quelques officiers — trois ou quatre par génération —, mais il s'agit surtout de « petites

charges » : sergents du bailliage, huissiers et archers de la maréchaussée, comme Pierre Grugeon en 1692¹⁵. Des familles susceptibles d'accéder à des fonctions plus élevées, comme celle des Plisson — attestée dans le quartier depuis le XVI^e siècle —, sont rares. Les familles des officiers et des juristes, à l'instar de celle du procureur ès sièges royaux, Claude Menault, qui demeure à Saint-Gilles en 1692¹⁶, quittent à l'ordinaire assez vite le quartier ; du reste, après 1710, cette famille abandonne la paroisse, probablement pour s'établir à Notre-Dame.

Tous les corps de métier sont représentés. Le rôle de taille pour 1738¹⁷ nous donne la profession de presque tous les chefs de famille. Certains hôteliers sont enregistrés comme « marchand », mais leur nombre est bien inférieur au décompte réalisé à partir des registres paroissiaux. De même, les mesureurs mentionnés par les registres de catholicité sont absents du rôle de taille. Le petit nombre de salariés s'explique par le fait que ces derniers étaient souvent logés chez leur employeur ou que, étant trop peu fortunés, leur enregistrement a été fait parmi les imposés à un denier, sans mention de leur profession. Les métiers du cuir et des peaux, dont le souvenir subsiste à travers certains noms de rue enregistrés dès 1406 (ainsi la rue de la Groissonnerie) sont encore bien présents ; en revanche, les métiers du textile, qui avaient donné leur nom à plusieurs voies (rue de la Foulurie, place aux Tisserands) ont périclité : cinq tisserands seulement sont mentionnés. La route d'Orléans à Paris (rue Saint-Jacques) et le marché au blé justifient le nombre de métiers de bouche, mais aussi du bois (charrons) et du fer (maréchaux). Les charrons doivent constamment réparer des véhicules et les maréchaux ferrer des chevaux ou les soigner. La présence de la route explique aussi l'abondance des hôtelleries et des cabarets. Les diverses archives montrent que le nombre de ces établissements est bien supérieur¹⁸ à celui recensé par Léon Marquis dans le dernier tiers du XIX^e siècle.



Les professions à Saint-Gilles en 1738

Profession	N	Profession	N	Profession	N	Profession	N
cuir et peaux	27	cavaliers de la maréchaussée		marchands de chevaux	2	garçons et commis	10
bois	14	cabaretiens	4	vêtement	8	voituriers	2
fer	8	beurriers	1	épicerie ¹⁹	2	huissiers	2
bâtiment	5	vinaigriers	2	manouvriers	24	marchands	11
hôteliers	5	barbiers	4	jardiniers	6	bourgeois	5
boulangers	5	chirurgien	1	pêcheurs	3	maître de poste	1
bouchers	9	textile	5	portefaix	11	exemptés	7

Le rôle de 1751 ne montre pas de modification notable. Les minutiers notariaux postérieurs n'indiquent pas non plus de variation substantielle jusqu'à la Révolution. Seuls les salariés apparaissent plus fréquemment dans les minutiers, ceci pour des contrats de mariage. Ils semblent de plus en plus nombreux à cesser de vivre chez leur employeur. Jusqu'à cette époque, l'observation du curé de 1692 demeure valable.

Le travail féminin n'est guère visible. Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour enregistrer dans les contrats et les actes de mariage quatre domestiques, une blanchisseuse et une couturière. C'est alors que les salariés de l'artisanat et du commerce font rédiger des contrats de mariage (17,3 % des contrats).

La présence en nombre des artisans et commerçants entraîne l'embauche de nombreux apprentis. Dès la seconde moitié du XVII^e siècle, ils sont d'un âge assez avancé et les contrats démontrent que les fils adoptent rarement le métier du père (c'est le cas pour environ 15 à 20 % des apprentis). Philippe Denis, âgé de 17 ans, entreprend ainsi en 1660 un apprentissage de 20 mois chez le barbier-chirurgien de Saint-Basile, alors que le père de Philippe est cordonnier à Saint-Gilles. En 1688, un vigneron de Saint-Sulpice-de-Favière place son fils pour 4 ans chez le menuisier Hutteau, de Saint-Gilles. Ce dernier est dédommagé en nature, moyennant 420 litres de vin produits par le père. En 1711, le fils d'un boisselier de Saint-Gilles entame à 25 ans l'apprentissage de drapier. Trente-six ans plus tard, Antoine Devaux, âgé de 16 ans et fils d'un marchand de chevaux de Saint-Gilles, apprend le métier de mégissier dans cette paroisse²⁰.

Le niveau de fortune

Les inventaires après décès pour les biens meubles et les partages pour les propriétés immobilières nous renseignent sur la fortune des paroissiens, mais ces documents sont relativement rares par rapport aux contrats de mariage qui, au travers des dots, mentionnent les capitaux de départ. Les baux permettent un autre type d'étude.

L'évolution de la propriété dans la paroisse

De très nombreux baux nous renseignent sur la proportion de propriétaires dans la paroisse, tandis que d'autres baux concernant des propriétés situées hors de Saint-Gilles nous indiquent la proportion de paroissiens assez aisés pour investir plus loin, par nécessité professionnelle ou à des fins spéculatives. Pendant le règne de Louis XIV, les paroissiens, qui sont pour moitié des commerçants et artisans, ne représentent que 44,8 % des bailleurs de Saint-Gilles. Mais de 1715 à 1785, ils représentent désormais presque 70 % des propriétaires. Ce taux n'atteint pas cependant celui qui existe déjà auparavant à Notre-Dame et Saint-Basile. À présent, les commerçants et artisans locaux font rédiger 85 % des baux concernant la paroisse. Ils profitent du trafic sur la route la plus fréquentée du royaume et aussi du marché aux grains. Ces mêmes professions ont aussi investi hors de la paroisse ; toutefois, la proportion des paysans, qui sous Louis XIV n'était que de 62 % des locataires en dehors de la paroisse, passe à 83 % au cours du XVIII^e siècle : les commerçants et artisans du quartier ont investi dans la terre, sans pour autant avoir acheté des exploitations importantes ou de grandes surfaces de labours, mais uniquement de nombreuses petites parcelles. Nous découvrons cette même tendance à Saint-Martin.

Parmi les propriétaires hors de Saint-Gilles, certains possèdent des biens dans la ville, comme Marie Madeleine Rousseau, la veuve d'un bonnetier, laquelle loue en 1783 une maison sise rue de la Juiverie, son propriétaire étant le tapissier Louis Hémard²¹. En 1660, Julien Guyot, greffier du grenier à sel, baille 3 ha de terre à Ormoy, au laboureur Jean Hélye²². Notons que ce paroissien de Saint-Gilles, propriétaire hors de la paroisse, est un officier : il s'agit d'un profiteur de la période qui a vu depuis 1635 les petits paysans vendre leurs maigres biens pour payer un impôt royal démentiel. Comme les Guyot, les Plisson baillent régulièrement des propriétés à la campagne et Pierre Plisson, avocat du roi au bailliage, accapare 17 ha de terre en six achats, en 1690 et 1691. Cette surface représente de 9 à 10 fois la superficie des propriétés de 90 % des ruraux. Les officiers ne sont pas les seuls à investir ainsi dans le foncier hors de Saint-Gilles : en 1702, le mercier René Hardy loue une petite exploitation de 10 ha, sise à Guillerval,

au laboureur Michel Corsin²³. Près d'un siècle plus tard, ces paroissiens propriétaires de terre à la campagne sont encore plus nombreux ; pour quatre mois d'activité notariale, nous en découvrons 5 en 1785²⁴. Mais à cette époque, tous les paroissiens ne sont pas encore propriétaires dans le quartier : en 1776, la famille Desforges loue au mesureur François Hardy une maison au marché Saint-Gilles²⁵. Parmi ces Desforges, l'un habite Paris. Dès le XVII^e siècle, des Parisiens sont propriétaires à Saint-Gilles ; ils peuvent être originaires d'Étampes, comme Charles Hochereau, qui loue en 1699 une maison au maréchal Pierre Lhuillard, rue de la Groissonnerie²⁶.

Catégorie socioprofessionnelle des bailleurs (1650-1715)

Profession ou qualité	Paysans	Bourgeois, religieux, nobles, filles majeures	Artisans et commerçants	Officiers et professions libérales	Inconnue	Total
Saint-Gilles	2	4	11	5	0	22
Étrangers	3	5	12	5	2	27
Total	5=10,2 %	9=18,3 %	23=46,9 %	10 = 20,4 %	2 = 4,0 %	49

Saint-Gilles : bailleur habitant Saint-Gilles ; étrangers : bailleur n'habitant pas Saint-Gilles

Catégorie socioprofessionnelle des bailleurs (1715-1785)

Profession ou qualité	Paysans	Bourgeois, religieux, nobles, filles majeures	Artisans et commerçants	Officiers et professions libérales	Inconnue	Total
Saint-Gilles	0	6	34 = 85 %		0	40
Étrangers	0	4	8	4	2	18
Total	0	10 = 17,2 %	42 = 72,3 %	4 = 6,8 %	2 = 3,4 %	58

Catégorie socioprofessionnelle des locataires (1650-1715)

Profession ou qualité	Paysans	Bourgeois, religieux, nobles, filles majeures	Artisans et commerçants	Officiers et professions libérales	Inconnue	Total
Saint-Gilles	9 = 18,3 %	2 = 4,0 %	37 = 75,5 %	0	1 = 2,0 %	49
Étrangers	28 = 62,2 %	0	14 = 31,1 %	1 = 2,2 %	2 = 4,4 %	45

Catégorie socioprofessionnelle des locataires (1715-1785)

Profession ou qualité	Paysans	Bourgeois, religieux, nobles, filles majeures	Artisans et commerçants	Officiers et professions libérales	Inconnue	Total
Saint-Gilles	8 = 13,6 %		46 = 79,2 %	2 = 3,4 %	2 = 3,4 %	58
Étrangers	22 = 83,5 %		4 = 17,4 %			26

Pourcentage de bailleurs résidant dans la paroisse (1650-1715)

Notre-Dame	Saint-Basile	Saint-Gilles	Saint-Martin	Saint-Pierre
51,7 %	53,3 %	44,8 %	28,7 %	29,5 %

Bailleurs louant hors de leur paroisse par rapport au nombre de bailleurs total dans la paroisse (1650-1715)

Notre-Dame	Saint-Basile	Saint-Gilles	Saint-Martin	Saint-Pierre²⁷
71,2 %	77,1 %	47,3 %	31,5 %	50 %

Au XVII^e siècle, les dots se situent au même niveau qu'à Notre-Dame et à Saint-Basile, mais la dévaluation et l'érosion monétaires les font baisser considérablement par la suite. Il en va de même dans les deux paroisses du centre-ville, mais à Saint-

Gilles de petites gens rédigent de plus en plus de contrats de mariage au cours du XVIII^e siècle, ce qui n'était pas le cas auparavant. Le phénomène est donc accentué. Une partie de la population de Saint-Basile et de Notre-Dame, formée en majorité de petits paysans, habite hors les murs ; elle concluait déjà des contrats de mariage au XVII^e siècle et continue par la suite. De ce fait, la baisse du niveau des dots en livre constante y est moins accusée.

Moyenne des dots et des apports de veuves (en livres à 8,33 g d'argent fin)

1650 à 1699

Dots de Saint-Gilles	Dots hors Saint-Gilles	Apports toutes origines	Total
983	875	1733	1051

1700 à 1715

Dots de Saint-Gilles	Dots hors Saint-Gilles	Apports toutes origines	Total
924	478	1585	853

1726-1752

Dots de Saint-Gilles	Dots hors Saint-Gilles	Apports toutes origines	Total
453	612	513	520

1772-1785

Dots de Saint-Gilles	Dots hors Saint-Gilles	Apports toutes origines	Total
484	390	363	443

Dots hors Saint-Gilles : dots ne provenant pas de la paroisse.

Les inventaires après décès

En 1660, les biens de Marie Marain, de Saint-Gilles, s'élèvent à 2100 livres²⁸. Les biens meubles de l'hôtelier Pierre Desforges valent 1033 livres en 1717²⁹. Charles Livrain, l'hôtelier des Trois Rois, laisse des biens meubles atteignant la valeur de 5733 livres en 1750. La même année, la totalité des biens meubles et des propriétés immobilières du boulanger Jean Constant ne dépasse pas 535 livres, tandis que la fortune mobilière du perruquier Charpentier n'atteint que 225 livres³⁰. La succession Brizard, en 1772, s'élève à 10 800 livres, montant qu'il faut partager entre 3 héritiers³¹. La population aisée possède entre 30 à 40 fois plus que les couches populaires inférieures, lesquelles ne comprennent pas les vrais pauvres alors que les paroissiens les mieux pourvus de Saint-Gilles paraissent presque nécessiteux au regard de certaines fortunes de Notre-Dame et de Saint-Basile...

La taille

En 1645, époque où il faut faire rentrer de l'argent à tout prix, la paroisse est imposée à 9365 livres, bien moins que Notre-Dame et Saint-Basile. Mais en 1738, à défaut d'échapper à l'impôt, les citadins savent désormais en payer le moins possible. Les deux paroisses les plus huppées et les plus riches, où résident les exemptés, paient très peu. La taille de la ville est répartie de manière à épargner les deux quartiers les plus « élitistes », tout en taxant les quartiers commerçants et agricoles. Malgré ses commerçants actifs, ses bourgeois cossus et ses 335 feux taillables, le quartier Saint-Basile (qui comprend 8 feux religieux, 16 nobles et 20 d'officiers exemptés) paie 325 livres de plus qu'Abbéville (avec ses 75 feux), 856 de moins que Cerny (avec ses 140 feux) et près de 400 livres de moins que Saint-Gilles. Le paroissien de Saint-Gilles le plus imposé est Pierre Desforges : il paie 80 livres.

L'habitat

La configuration de base comprend une maison d'un étage couverte de tuiles, avec une pièce en bas (sur cave), une autre pièce à l'étage et un grenier. Derrière la maison se trouvent la cour, un jardin et une étable ou un appentis. En 1667, l'hôtelier Jean Regnard loue un tel ensemble à la veuve Jeanne Dif³². Une allée peut séparer deux éléments de ce type, lesquels sont susceptibles d'être vendus ou loués d'un bloc ou séparément. Mais le propriétaire peut se réserver la cave, le grenier et la grange ou les louer à part. Des laboureurs louent ainsi des greniers où ils entreposent du blé battu, sans connaître l'inconvénient d'effectuer son transport depuis l'exploitation, le jour du marché. C'est le cas de Pierre Lajarel, laboureur à Boissy-le-Sec, en

1744³³. Une des pièces du rez-de-chaussée donnant sur la rue est souvent transformée en boutique. Près de la rivière, rue de la Foulerie, par exemple, se trouve un vivier³⁴. Les jardins donnent sur la muraille ou sont enserrés dans le bâti. L'ensemble laïque le plus vaste doit être l'hôtellerie des Trois Rois, qui se compose d'une écurie et de 12 chambres pour l'hôtelier et sa clientèle, sans compter les greniers³⁵.

En 1691, une maison de 4 chambres sur la place du marché vaut 1000 livres. Dix ans plus tard, une maison de moindre qualité en vaut 740. Mais en 1702, l'hôtellerie de La Rose se vend 7380 livres. Au milieu du siècle, Angélique Plisson cède pour 1350 livres une grande maison sise rue de la Foulerie. En 1772, dans la même rue, une maison équivalente se monnaie 2480 livres³⁶. Il faut avoir une certaine aisance pour être propriétaire dans ce quartier.

L'alphabétisation

La nature commerçante de la paroisse laisse des traces là où on ne les attend pas toujours, ainsi pour l'alphabétisation. D'après les signatures figurant au bas des actes de mariage, la maîtrise plus ou moins affirmée de l'écriture et de la lecture progresse très rapidement à la fin du XVII^e siècle (pour les époques plus anciennes, ce type d'étude est impossible, car les actes ne sont pas conservés ou alors le curé ne demande pas aux époux de signer). En lisant les signatures des contrats d'apprentissage, il apparaît que les apprentis des années 1660 à 1699 savent généralement signer avant leur apprentissage. Ils sont en moyenne âgés de 15 à 16 ans et ont fréquenté les petites écoles. Toutefois, l'analphabétisme subsiste et affecte particulièrement les boulangers et les hommes des métiers du cuir. Du reste, les couches populaires ne sont pas alphabétisées : pour elles, la mention « qui ont dit ne scavoir ne écrire ny signer » (ou une variante de cette formule) revient très souvent dans les actes de mariage, comme lorsque le manouvrier Claude Reté épouse en 1696 Jeanne Benoît, la veuve du manouvrier Louis Charbonnier. Nos artisans et commerçants sont obligés de tenir une ébauche de comptabilité, et donc de se débrouiller correctement en écriture et en calcul. Dans l'exercice de leur métier, la nécessité de prendre des mesures oblige certains à savoir bien calculer. Vers 1700, près de 70 % des hommes signent et près de la moitié des femmes ; vers 1780, la situation n'a pas évolué chez les hommes, alors que bien plus d'une femme sur deux est à présent capable de signer.

Signature des actes de mariage

Saint-Gilles						
1678-1683		1695-1699		1770-1789		Années
hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	Sexe
49,1 %	29,8 %	69,6 %	46,4 %	69,7 %	59,8 %	%

Vie quotidienne

Le quartier est animé par le passage sur la route d'Orléans à Paris, comme du reste Saint-Basile et Saint-Martin, mais la concentration des auberges et cabarets y amène un plus grand nombre de voyageurs qui se restaurent, font halte pour la nuit ou se désaltèrent. Les jours de marché, l'agitation est à son comble et les laboureurs viennent vendre leurs grains souvent d'assez loin³⁷. Les particuliers seuls peuvent acheter pendant la première heure, puis les boulangers et enfin les marchands. C'est le jour où les hôtelleries et cabarets ne désemplissent pas. Parfois, le spectacle des condamnés au pilori ou à l'application de la peine du fouet apporte un supplément de spectacle.

En juillet 1709, des habitants d'Auvers-Saint-Georges se réunissent de nuit pour voler des grains ; appréhendé pour ces faits, Louis Hinois (lecture non assurée), vigneron à Auvers, est condamné à 3 ans de galères, mais auparavant il est exposé au carcan, sur le marché au blé, et pourvu de deux écriteaux portant la mention *séditieux avec attroupement nocturne*³⁸. Les exemples de pendaison sont plus rares. La justice compense ses nettes déficiences par une réelle férocité, dès lors qu'elle trouve un coupable authentique (ou supposé), qu'elle peut livrer à la vindicte populaire.

Si le langage est coloré (d'après les archives judiciaires), le vêtement ne l'est pas. Les inventaires après décès montrent que les hommes sont habillés de brun ou de noir. Les femmes portent assez fréquemment des vêtements rouges, très rarement bleus. À la fin de l'Ancien Régime, les teintures se diversifient et sont moins coûteuses, autant à cause de progrès empiriques que par suite des avancées de la chimie. Le bleu devient plus fréquent et parfois du jaune ou du vert apparaissent parmi les vêtements féminins, mais les hommes continuent à porter des vêtements ternes et sombres. D'après les archives judiciaires, il est certain que, depuis le XIV^e siècle, certaines marchandises offertes sur les marchés étampois provenaient de vols. La « Bande de Renard »

qui, dans les années 1760, fait du vol de bestiaux et de grains sa spécialité, écoule une partie de son butin à Étampes³⁹. Il est probable que les pénuries de grains et le décollage vertical des prix en temps de crise alimentaire engendrent quelques désordres sur le marché, mais nous n'en trouvons pas trace avant l'extrême fin de l'Ancien Régime et la période de la Révolution.

Quant aux débits de boissons, ils fonctionnent à plein régime pour entériner le règlement d'un marché, ou encore pour passer un moment avec les amis ou des parents (les fermiers des exploitations importantes appartiennent à quelques familles qui accaparent les réserves seigneuriales depuis la guerre de Cents Ans). Rapidement, certains jouent aux cartes et à différents jeux de hasard. Discrètement, d'autres profitent de l'affluence pour passer un moment avec une professionnelle de l'amour tarifé, dont les archives judiciaires démontrent sporadiquement la présence depuis les années 1380-90. Quelques-uns saisissent l'occasion de régler une affaire chez le notaire. Enfin, des artisans ou commerçants (orfèvres, tourneurs sur bois, armuriers ou horlogers, par exemple) qui existent uniquement en ville voient leur clientèle gonfler les jours de marché. Le vin orléanais et le vin local coulent à flots, les esprits s'échauffent et (notamment le dimanche soir) les échanges d'injures et les menaces surviennent, en prélude habituel aux bagarres d'ivrognes. C'est ainsi qu'à l'auberge de La Fontaine, en 1739, éclate une rixe entre joueurs de cartes ; Jean Huard, marchand de volailles, est sérieusement blessé⁴⁰.

Les querelles de voisinage relèvent de l'habitude. Malgré un règlement amiable devant notaire, en 1711, la veuve et les enfants de Philippe Lebret démolissent une cheminée et démontent une toiture chez leur voisin, le tisserand Pierre Courtillet⁴¹.

Les voyageurs sont assez fréquemment détroussés dans les hôtelleries : en 1710, le messenger ordinaire d'Angoulême à Paris se fait voler 130 livres. En 1713, le lieutenant de carabinier André de Monchy est détroussé de 345 livres, à La Rose. Mathurin Chevalier, valet du sieur de Beaumont, capitaine de carabinier, est soupçonné du larcin. Pour faire bonne mesure, l'administration répressive inquiète aussi sa compagne présumée, Janeton, une ancienne domestique de La Rose, qui nie avec obstination. La même année, un autre militaire, Guillaume Pain, logé au Coq, se fait voler près de 1500 livres ; les laquais du sieur Dupin sont soupçonnés⁴².

Nous savons que les Étampois apprécient assez peu d'avoir à loger des gens de guerre, mais pourquoi les trois frères Anziard, tous boulangers, attaquent-ils de nuit le lieutenant de cavalerie Martin Gallien, rue de la Foulerie ? Les archives sont muettes sur ce point. D'après les témoins prudemment restés à leur fenêtre, l'attaque aurait été d'une extrême violence et le militaire en serait sorti ensanglanté⁴³. Son piteux état laisse rêveur : était-il désarmé ou a-t-il voulu épargner ses adversaires ? On ne peut s'empêcher de penser qu'il aurait facilement pu sabrer les trois boulangers...

Laissons-là les militaires et consacrons nous à quelques Étampois, en particulier aux Desforges, une famille d'hôteliers. En 1713, Pierre Desforges, de La Fontaine, roue de coups son collègue Jacques Darblay, du Duc de Bourgogne, ceci pour une affaire de vente de cheval poussif. Pierre Desforges prétend avoir été insulté et s'être défendu. L'affaire prend encore plus de saveur lorsque nous apprenons que les deux protagonistes s'étaient retrouvés chez un autre collègue, en terrain neutre, pour régler leur différend à l'amiable. Les Desforges apparaissent assez fréquemment dans les archives judiciaires. Pourtant, en 1722, les représentants de la communauté des hôteliers et cabaretiers de Saint-Gilles tentent d'imposer Alexis Desforges au poste d'échevin laissé vacant par le sieur de Gitonville. Jacques Desforges est leur porte-parole, mais le Bureau de Ville refuse de prendre en compte leur démarche, car elle est contraire à l'usage et préjudiciable au droit⁴⁴. Faut-il s'en étonner ?

Ces précautions n'empêchent pourtant pas les échevins de mal choisir leurs agents. Toujours en 1713, Jean Jardin et René Dayant, deux marchands forains normands, entrent à Étampes par la porte de Paris, où ils paient les droits relatifs à leurs marchandises et reçoivent pour cela un reçu. Malgré ce document, ils sont contraints de payer une deuxième fois, à la sortie, par la femme du commis de la porte Saint-Martin, le tailleur Henri Bourdeau. Comme les deux Normands protestent, la femme Bourdeau les frappe à coups de poing, alors que son mari survient, ajoutant à l'outrage des coups de pieds⁴⁵.

Terminons notre propos par une anecdote assez jubilatoire. Jusqu'à présent, nous n'avons guère vu les Cordeliers à l'œuvre, mais l'un de ces religieux s'illustre en 1688. Le Père Regnault est en effet un Cordelier débauché, à en croire une lettre de l'évêché. Des témoins l'ont vu à plusieurs reprises se livrer à des activités gymniques sans équivoque en compagnie de Jeanne Vaillant, laquelle se tenait couchée « à chaque fois, les jupes levées ou la robe troussée ». D'après un document d'archives en provenance de Sens (qui n'est pas absolument affirmatif sur ce point), il est possible que ce religieux ait été livré au bras séculier⁴⁶.

Quant aux faits divers, ils apparaissent dans les archives judiciaires et les registres de catholicité, lorsqu'il y a mort d'homme. De 1683 à 1788, plus de 110 « étrangers » (hommes, femmes et enfants) meurent à Saint-Gilles, alors qu'ils se déplacent sur la route d'Orléans à Paris. Souvent, ce sont des charretiers, voituriers et marchands qui s'arrêtent dans une hôtellerie, car ils sont malades et finissent leurs jours dans la paroisse, à l'exemple du voiturier Jean Lebon, de La Chapelle-Saint-Mesmin, en 1730. Vingt ans plus tard, un voiturier d'Orléans transi de froid — ces faits surviennent le 3 novembre — est ramené aux Trois Marchands, où il meurt. Parfois, il s'agit d'un accident. Ainsi en 1731, 1742 et 1743, années où une personne décède en étant écrasée par sa charrette ou en tombant de celle-ci. En 1682, c'est le fils de Nicolas Maupas, âgé de 6 ans, qui est écrasé par une charrette. Le charpentier Pintard se tue au travail en 1788, alors que Philippe Vramant se noie près du moulin Sablon en 1764.

Son inhumation dans un lieu consacré écarte l'hypothèse d'un suicide. En 1740, la maison des Vézard s'écroule et leur fille, Barbe, âgée de 13 ans, meurt sous les décombres.

Les lambris peints de Saint-Gilles

Le bombardement du 10 juin 1944 a détruit une fausse voûte néogothique de l'église Saint-Gilles d'Étampes et mis à jour d'anciens lambris peints, qui ont été restaurés en 1959. Ces peintures sont présentées ici d'une manière méthodique et documentée, sur la seule base dont nous disposons, à savoir le registre des baptêmes de la paroisse de 1581 à 1610, patiemment déchiffré à cet effet.

Ces six lambris sont tous ornés d'une figure centrale, accostée généralement d'un monogramme à gauche et d'une figure héraldique à droite, représentant leurs différents commanditaires. Le fond est constitué d'un semis de figures au pochoir particulier à chaque lambris. Cette solution élégante autant qu'économique est en rapport avec la situation de cette paroisse bourgeoise, qui se relève alors des guerres de Religion : en effet, le deuxième et le dernier portent la date de 1596. Il apparaît cependant que certains d'entre eux ont été profondément remaniés au début du règne de Louis XIII, après 1610.

Premier lambris : Jean Camus de Saint-Bonnet, bailli



On y voit une croix pattée cantonnée de trois croissants entrelacés au 1 et au 3 et d'une étoile à cinq branches au 2 et au 4. Ce sont les armes de Jean Camus de Saint-Bonnet, bailli d'Étampes à partir de 1602. La croix pattée paraît signifier qu'il avait été reçu dans le prestigieux Ordre de Malte, comme le fut plus tard, en 1666, un de ses cousins éloignés, Élie Camus de Pontcarré, avec les mêmes armes :

« *D'azur à trois croissants d'argent accompagnés d'une étoile d'or en abîme* ». Ce lambris a donc été refait après 1602. Le fonds est un semis alterné de fleurs de lys et d'hermines, qui rappelle que Jean Camus est un représentant de l'autorité royale.

Deuxième lambris : Étienne Poignard, élu

Il représente un saint roi d'une manière quelque peu étrange : outre l'auréole, la couronne, le sceptre et la main de justice, il porte une aube de clerc. Le semis originel de 1596 était constitué seulement de H surmontés de la couronne impériale, emblème bien connu d'Henri IV,



prétendant à la couronne du Saint-Empire. C'est évidemment après son assassinat, en 1610, que fut ajouté un autre semis constitué de fleurs de lys couronnées et accostées de deux L., monogramme de Louis XIII. Le blason est constitué d'un bras droit jaillissant d'une nuée et tenant un poignard. Le monogramme mélange deux lettres, non pas L et P comme on a pu le croire et le dire, mais E et P. Ce sont celles d'Étienne Poignard, maire de la ville de 1583 à 1587, puis *élu* d'Étampes à partir de l'année suivante, avec titre de conseiller du roi. Il était donc en charge de répartir sur les différents contribuables de la paroisse la charge des impôts royaux, tâche très délicate pendant les guerres de Religion, où les finances royales étaient à sec et les contribuables très appauvris. Ce lambris représentait donc au départ saint Étienne, avec une aube de diacre analogue à celle que porte saint Vincent au cinquième lambris. On l'a ultérieurement travesti en saint Louis, après 1610.

Nous entrons maintenant dans la série des lambris tournés vers l'entrée de l'église, dont les commanditaires sont de simples particuliers.



Troisième lambris : Louis Bourdon, marchand

On y voit saint Michel terrassant le dragon, entre un monogramme constitué des lettres L et M, et une cloche ou un bourdon. Le commanditaire est un personnage important de la paroisse, sire Louis Bourdon,

marchand, époux d'une certaine Marie Gudin, qui lui donne cinq enfants de 1596 à 1606 : Louise (4 janvier 1596), Michel (1^{er} mars 1597), Mathurine (1600), Cancienne (1604) et Marie (1606). Lorsque fut réalisée cette peinture, dans le courant de l'année 1596, sa femme, qui venait de lui donner une fille, était à nouveau enceinte. Quel fut le motif de sa dévotion au plus grand des archanges ? Nous ne le saurons jamais avec certitude, mais il nous faut constater qu'en mars 1597 il eut un fils aîné auquel il donna le prénom de Michel, prénom qui ne paraît pas autrement représenté dans sa famille. Le fond du lambris est semé alternativement du monogramme bien connu, JHS, *Jesus Hominum Salvator*, « Jésus sauveur des hommes », et de sphères rouges, sans doute des grenades, symboles à la fois de la Vierge Marie et de la grossesse. Il reflète la piété sincèrement catholique des deux époux, Louis et Marie.



Quatrième lambris : Jean Forest, marchand tonnelier

On y voit un saint personnage barbu en habits

d'homme sauvage, entre deux arbres. Entre ces arbres est tendue une barre sur laquelle il s'accoude. C'est saint Jean-Baptiste, souvent représenté entre deux arbres, symbole au Moyen Âge des solitudes où il prêchait. La barre où il s'accoude paraît avoir été au XVI^e siècle le symbole de la parole publique, non seulement de celle de l'avocat ou du témoin comme de nos jours, mais encore du prédicateur. Le monogramme de gauche est constitué des lettres I (qui peut à cette date être lue indifféremment I ou J) et F. C'est celui d'un autre marchand de la paroisse, sire Jean Forest, qui fait baptiser trois de ses enfants de 1597 à 1601 : Marie en 1597, Jean en 1598, Claude en 1601. Le semis d'arbres très dense, qui fait du fond de ce lambris une véritable forêt, confirme sans équivoque cette attribution. Le blason présente deux meubles énigmatiques. Le premier paraît être une plane de charron ou de tonnelier. L'autre, constitué de deux petits annelets accolés à un gros anneau central, se retrouve sur une stèle mortuaire en date de 1693 et conservée dans la même église, combiné avec deux croissants : ceux d'Alexis Cormier, officier du roi, et de sa femme Hélène Juteau, maîtresse de l'Hôtel des Trois Rois. Il s'agit peut-être d'un outil de levage où l'on faisait passer des câbles pour soulever des tonneaux. Jean Forest était sans doute un marchand vigneron et tonnelier ; on a trace, vers la même époque, d'un autre Jean Forest, décédé avant 1598 et qualifié explicitement de vigneron (sans doute un proche parent).

Cinquième lambris : un négociant en vin descendant d'Eudes de Chalo

On y reconnaît saint Vincent à ses trois attributs : aube de diacre, palme du martyr, et serpe des vigneron, dont il est le saint patron. De plus, des ceps courent à la naissance du



berceau, et l'ensemble du lambris est semé de gouttes de vin qui alternent avec une croix de Jérusalem. Le monogramme est effacé par un dégât des eaux, et le blason est également abîmé, mais très caractéristique. Écartelé, avec au 1 et au 3 une croix de Jérusalem, il signifie que cette famille prétendait au privilège dit de Chalo-Saint-Mars, qui exemptait de toute forme d'imposition les prétendus descendants d'un certain Eudes de Chalo, contemporain du roi Philippe I^{er}.



Au 2 et au 4 on lit, semble-t-il, un curieux U majuscule, qui doit représenter un fer à cheval, qu'on retrouve seulement au 4 sur une stèle mortuaire conservée dans la même église en date de 1652, celle d'Étienne Baudry, marchand hôtelier, et de sa femme Louise Bredet. Ces époux font baptiser dès 1607 leur fils aîné Pierre. Le commanditaire était peut-être également de la famille Bredet, alors pléthorique dans la paroisse, où nous trouvons vers cette époque un Jean Bredet qualifié de marchand.

Sixième lambris : Jean Camus de Saint-Bonnet

On y trouve un Jean l'Évangéliste, daté de 1596. Seulement, ce n'est pas d'un aigle qu'il est accompagné, comme d'habitude, malgré ce qu'on a pu en écrire, mais d'un curieux gallinacé. Il s'agit en fait d'une représentation iconographique extrêmement rare et peut-être même unique, celle d'un épisode apocryphe de la vie de l'apôtre Jean. Surpris en train de caresser une perdrix apprivoisée, l'apôtre compare l'âme à un arc, qu'il ne faut pas toujours garder tendu. L'épisode est cité et commenté dans *l'Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, publiée en 1608. Précisément, l'auteur était un ami Jean Camus de Saint-Bonnet, bailli d'Étampes à partir de 1602. Son fils Jean-Pierre Camus sera son disciple, ami et biographe du saint, et lui-même à la fois évêque et romancier, hostile à l'ascétisme des moines, adepte d'une spiritualité indulgente qui ouvre à tous les portes de la sainteté. Le monogramme, I (c'est-à-dire J) et C., celui de Jean Camus, est postérieur à 1610. L'agneau héraldique de droite

remonte sans doute à la première campagne de 1596. La commanditaire originelle de la peinture a pu être une certaine Jeanne Mouton. Notre perdrix apporte à l'apôtre un objet qui ressemble à un sac de gousses d'ail, ce qui dans le pays s'appelait *glane d'aulx*. Comme on trouvait un hôpital Saint-Jean sur le territoire de la paroisse, ainsi qu'une pièce de terre appelée Glane d'Aulx dans la censive dite de Foresta, on peut se demander s'il n'y aurait pas là allusion à une donation, pour l'instant non documentée. En conclusion, ces peintures jusqu'à présent injustement négligées sont un témoignage remarquable sur la vie matérielle et spirituelle d'une paroisse bourgeoise d'Étampes, à la fin des guerres de Religion puis au tout début du règne de Louis XIII.

L'église Saint-Gilles aux XIX^e et XX^e siècles

Le 2 avril 1803, un gros orage éclate au-dessus d'Étampes. La foudre frappe l'église Saint-Gilles. Elle pénètre dans le clocher et renverse les deux dernières assises en pierre de taille terminant une des pointes du pignon, lesquelles brisent dans leur chute un des pans de couverture du clocher, ainsi qu'une partie de la couverture du chœur et des bras du transept. Poursuivant sa course dévastatrice, la foudre perce la voûte au-dessus du chœur, se glisse sur le pignon du bas-côté est, se fraye deux passages à travers la voûte, redescend dans le bas-côté et s'échappe enfin de l'édifice, non sans faire éclater la pierre en plusieurs endroits. Il faut reprendre 36 mètres carrés de couverture et remplacer 56 mètres carrés de tuiles⁴⁷.

Pendant tout le XIX^e siècle, les relations entre municipalités successives et paroisse Saint-Gilles s'avèrent difficiles, les premières redoutant les demandes d'aide financière avancées par la seconde. Ainsi le 10 mai 1828, quand le conseil municipal est saisi d'une pétition des marguilliers de la fabrique, qui « *tendent à obtenir l'allocation d'une somme de treize à quatorze cents francs pour l'établissement de trois tambours dans l'intérieur de ladite église.* » À l'unanimité, les représentants de la commune refusent de faire droit à cette demande, en avançant l'argument selon lequel la loi ferait obligation à la commune de contribuer aux frais d'entretien des édifices consacrés au culte, mais non « *à ornement intérieur de l'église, qui doit rester à la charge de la fabrique.* »⁴⁸ Si cette demande agace le conseil — comme le montre le vote unanime de ses membres —, c'est aussi parce qu'elle intervient deux ans seulement après une modeste campagne de travaux à laquelle la Ville n'avait pu se dérober. Au printemps de 1826, l'architecte d'Étampes, Michau, était parvenu en effet à convaincre le maire du besoin d'un nouveau badigeon pour les murs intérieurs de l'église⁴⁹. La

dégradation de l'édifice n'avait pourtant rien de récent : elle était consécutive aux mauvais traitements subis pendant les derniers mois de l'Empire, douze ans plus tôt. En 1814, Étampes avait dû s'adapter à la présence des troupes françaises puis alliées, et l'église Saint-Gilles s'était trouvée convertie en magasin à fourrages pendant les mois d'hiver⁵⁰. La paix revenue, les travaux de remise en état n'avaient été réalisés que très partiellement — faute de volonté politique et financière —, laissant l'édifice sombrer lentement. Aucune restauration d'envergure ou véritable campagne d'entretien n'avait été entreprise à Saint-Gilles depuis plus de vingt ans...

Toujours à l'initiative de Michau sont entrepris des travaux de couverture. Cette fois, ce sont les marguilliers et l'abbé Brossier, curé de Saint-Gilles, qui lancent l'opération, son financement étant pris en charge par la fabrique. Selon un concours de circonstances (?) un peu malheureux, l'adjudication des travaux est remportée par l'entreprise Michau, dont le patron n'est autre que le père de l'architecte ! C'est moins cet aspect du marché qui suscite les critiques de la municipalité que le manque de respect des règles administratives par les acteurs de la paroisse : ni le devis ni le cahier des charges n'ont été transmis, pour accord, au maire et au sous-préfet, alors que leur autorisation préalable est toujours obligatoire pour ce type d'édifice public. Cet épisode illustre une fois encore, pour l'époque considérée, le manque de coopération entre les instances religieuses et le pouvoir politique à Étampes⁵¹.

Concernant les parties intérieures de l'église, la première vraie campagne de travaux de grande ampleur menée depuis plus de cinquante ans est décidée en 1868. Son initiative est à mettre au crédit du conseil de fabrique et du curé Courigoux. Le 26 avril, ces derniers adoptent l'idée d'une reconstruction des voûtes de la nef. Ils s'enthousiasment pour un ensemble de dessins que leur présente l'entrepreneur Heurteau, d'Orléans⁵². Son projet consiste à bâtir une nef avec des nervures en briques moulurées et recouverte d'une couche de plâtre dont la teinte et la coupe imiteraient un appareil de pierre. Les tympanes entre les nervures seraient construits en briques et enduits à l'extrados d'une couche de plâtre, tandis que des clefs de voûte ornées se verraient disposées à la jonction des nervures. Bien que l'abbé Courigoux ait pu obtenir, dès juillet 1868, l'approbation de son évêque et du préfet, une difficulté surgit presque aussitôt ; du reste, largement prévisible : le curé a omis de saisir officiellement le conseil municipal d'Étampes de ses intentions... Or, le maire, Théodore Charpentier, se montre à la fois inquiet des initiatives de la paroisse et irrité d'avoir été oublié de la consultation. Il demande, par conséquent, à Letavernier, architecte de la Ville, d'examiner le dossier. Bien lui en prend : Heurteau a commis de nombreuses et graves erreurs techniques⁵³. Une nouvelle expertise est confiée le 15 février 1869 à Blondel, l'architecte diocésain⁵⁴. Ce dernier reconnaît l'inexactitude et l'insuffisance des plans de Heurteau, mais il estime que le projet est acceptable après modifications⁵⁵. Une question, toutefois, reste à trancher : que

deviendra l'ancienne voûte Renaissance en bois ? Courigoux et les marguilliers souhaitent ardemment sa suppression : ils la jugent vieillotte, misérable et laide⁵⁶. Blondel partage cet avis. Pour lui, cette nef en berceau du XVI^e siècle manque d'harmonie et « n'offre aucun intérêt par sa décoration, et conséquemment aucun intérêt artistique »⁵⁷. Ce jugement n'a rien d'étonnant pour l'époque. Il traduit une désinvolture assez prononcée quant à la préservation de l'authenticité architecturale, au bénéfice de ce que peuvent apporter le progrès technique et l'imaginaire décoratif, même si la nouvelle création prend souvent la forme d'une interprétation du passé, selon le mode « à la manière de ». Seul le maire, Théodore Charpentier continue alors à exprimer des doutes. Il se fait l'avocat d'une vision historique de l'église et appelle au respect de son architecture : « *peut-être qu'introduire dans la nef de l'église Saint-Gilles une voûte en maçonnerie serait détruire une des conditions essentielles de sa construction primitive, scrupuleusement respectée par l'architecte du XVI^e siècle, dans la substitution du lambris actuel à celui certainement préexistant [...] qu'en un mot la restauration de la partie haute de l'église devrait consister non point à faire disparaître à grands frais son antique voûte en bois, dont les qualités sonores et la légèreté méritent d'être appréciées, mais à la purger des plâtrages et du badigeon qui l'ont enlaidie et défigurée, et à lui restituer les décorations dont elle était susceptible* »⁵⁸.

S'il ne peut s'opposer aux travaux selon les plans de Heurteau revus par Blondel — travaux dont l'exécution est effectivement menée à terme —, Théodore Charpentier obtient au moins satisfaction sur un point : l'ancien lambris n'est pas détruit et ses peintures ne sont pas effacées. La voûte originelle en bois est simplement doublée et cachée par la nouvelle, en brique, au grand plaisir de l'abbé Courigoux. Nous savons que ce lambris caché en 1868 prendra sa revanche en 1944, à la faveur de l'effondrement de la voûte en brique...

À cet égard, l'église Saint-Gilles est le monument d'Étampes qui a le plus souffert de la Deuxième Guerre mondiale. Il est touché lors du premier bombardement de la ville, le 8 juin 1940, et fortement sinistré lors du second bombardement, le 10 juin 1944. Les Archives municipales conservent la liste de son mobilier détruit ou sérieusement endommagé : la croix de sacristie, la croix du banc d'œuvre, une grande quantité de chandeliers, candélabres et lustres, 250 chaises et 250 prie-Dieu, l'orgue de quatorze jeux, douze statues hautes de 1,40 m, tout l'équipement électrique et de sonorisation, des bustes reliquaires, la chaire à prêcher...⁵⁹ Outre ce mobilier, le gros œuvre de l'église se trouve lui aussi meurtri. Une première série de dégâts est imputable au bombardement par l'aviation ennemie, le 8 juin 1940. Le grand fenêtrage donnant sur la rue du Vicariat doit être réparé et bouché. Ces travaux d'urgence sont entrepris en septembre 1940 par le maçon Auclert, le serrurier Paris et le peintre et vitrier Planson. Du verre blanc remplace les vitraux tombés à terre. La toiture doit également être traitée : les artisans remanient la couverture en ardoises⁶⁰. Le dossier de reconstruction ouvert en 1940 n'est pas encore fermé quand survient le second bombardement de l'édifice, cette fois par l'aviation alliée, dans la nuit du 9 au 10 juin 1944. Les dégâts sont considérables : les

voûtes du vaisseau central de la nef s'effondrent, ses deuxième et troisième travées sont très abîmées, de même que le deuxième collatéral gauche de la nef, les troisième, quatrième et cinquième travées du collatéral droit de la nef, et leurs chapelles voisines.

Un vaste et très long programme de reconstruction de l'église commence en 1946, sous la conduite de Robert Camelot, architecte en chef des monuments historiques. Le déblaiement et la couverture provisoire de la nef et des bas-côtés sont achevés en 1948. L'étape suivante, en 1949, consiste à restaurer les maçonneries du collatéral nord et ses charpente et couverture, puis (en 1951 et 1952) à refaire les façades nord et sud du clocher, la façade ouest du transept nord, la façade sud de la nef et la couverture de cette dernière. Entre 1954 et 1956 est menée à bien la restauration des intérieurs de la nef et des collatéraux nord et sud (y compris leurs clefs de voûte, charpente et couverture), mais les paroissiens souffrent considérablement de la rudesse de l'hiver 1955-1956, en raison du mauvais état des voûtes du transept. Seul le bas-côté nord de l'église est provisoirement mis à la disposition du clergé, alors que le chantier se poursuit dans la nef et le bas-côté sud. Les autres parties de l'édifice ne sont pas accessibles aux fidèles, car la sécurité ne peut y être assurée. En juillet 1955, un différend oppose, pour ce motif, l'abbé Vandewalle, vicaire général de l'évêque de Versailles, à Barthélémy Durand, maire d'Étampes⁶¹. Si le premier ne veut pas que les paroissiens de Saint-Gilles soient obligés de quitter leur lieu de culte pour une autre église, le second ne veut courir aucun risque : il prend un arrêté de péril et impose le transfert provisoire, à Saint-Basile, du culte de Saint-Gilles. En effet, le 13 avril précédent, une paroissienne blessée par la chute de plâtres tombés de la voûte du transept avait dû subir une interruption de travail de deux mois. Déjà en décembre 1954, un riverain de l'église, demeurant impasse Saint-Gilles, avait vu sa toiture endommagée par la chute d'une pierre de corniche.

Une fois terminé le travail sur l'intérieur de la nef et des bas-côtés, la programmation pour les années 1957-1958 englobe la restauration de la charpente ainsi que de la voûte de la nef. C'est en cette occasion que sont redécouvertes les peintures du berceau en bois de la Renaissance. Une nouvelle pomme de discorde oppose, à la même époque, l'abbé Vandewalle et Berthe-Suzanne Vayne, laquelle a succédé à Barthélémy Durand. Le projet de chauffage en est la cause. L'abbé, qui s'exprime au nom de Mgr Renard, évêque de Versailles, souhaite que la Ville fasse installer à Saint-Gilles un chauffage par double alimentation, gaz et électricité. La réponse de madame Vayne, en octobre 1958, tient en une phrase : comme les installations électriques anciennes, détruites par le bombardement de 1944, n'avaient pas été installées par la Ville, mais par le conseil de fabrique, elles ne peuvent faire l'objet d'une déclaration municipale de dommages de guerre ; il est de la compétence de la paroisse de demander une aide éventuelle à l'État. Notons que cette réponse de la première magistrate n'est pas exempte de mauvaise foi ou qu'elle pêche par omission, la Ville ayant obtenu un an plus tôt une décision attributive d'indemnité pour la réfection du système d'électricité et de chauffage de l'église...

Le 21 décembre 1958 est achevé l'enlèvement des matériaux provenant de la dépose de la tribune de la nef. L'année suivante, M. Delaunay, architecte des Bâtiments de France, supervise la restauration des peintures de la voûte de la nef et le début des travaux de restauration des maçonneries du chœur et du transept, dont la charpente et couverture est également refaite⁶². Au même moment, le dossier de reconstruction des orgues de l'église, également mises à mal par le bombardement de 1944, revient sur le devant de la scène. Depuis 1951, le curé de Saint-Gilles (qui est alors l'abbé V. Lebigot) souhaite que l'édifice puisse retrouver son instrument d'origine⁶³. Le 9 mai 1952, les experts du ministère de la Reconstruction font attribuer à la Ville une subvention de 1 551 525 francs, mais les élus locaux se montrent réticents et refusent d'utiliser cette somme à cet effet. Relancée en mars 1957, madame Vayne répond qu'il est indispensable d'attendre l'achèvement des travaux de l'église pour envisager de réparer ou de remplacer ses orgues. En octobre 1959, la remise en état des fenêtrages du chœur touche à sa fin. Le préfet de Seine-et-Oise imagine alors de profiter des échafaudages toujours en place, pour faire installer des ferrures qui recevront de nouveaux panneaux de vitraux. Selon lui, le chœur mérite mieux que de simples verres blancs, mais le coût de vitraux à personnages et à losanges de coloration vive est élevé. Le 19 avril 1960, le conseil municipal accepte cependant de suivre l'État dans ses projets, en retenant l'artiste Pierre Jannot (1927-1985). Ses cartons ont pour thèmes l'Œuvre du Christ, Saint-Leu, Saint-Gilles et la Messe de Saint-Gilles.



Les derniers travaux de restauration de l'église interviennent pendant la décennie 1960-1970, le chantier étant officiellement déclaré clos le 7 février 1967, vingt ans après avoir été ouvert. Sont concernés les contreforts et l'arc-boutant à la gauche du chœur, les vantaux des portes du transept, la porte de l'escalier du clocher, et le perron de la porte située au bras droit du transept. L'aménagement du square compris entre l'église Saint-Gilles et la rue Saint-Jacques est achevé en juin 1965, sous le



mandat de Gabriel Barrière. Cet espace public ne porte pas encore de nom : il recevra sa dénomination de « square du Dix-juin-1944 » en juin 1996, et sa nouvelle stèle en 2001.

*À gauche : l'orgue originel
(photo : Médiathèque du
Patrimoine) ; à droite : la nef
après le bombardement de 1944
(photo Studio Rameau)*



Le nouvel orgue de l'église Saint-Gilles et ses prédécesseurs

Un premier orgue de facture classique

Grâce à un document daté de 1840, nous avons connaissance de la présence d'un orgue dont le positif et le cornet de récit furent vendus par le trésorier de la paroisse, ce qui entraîna le dépôt d'une plainte par Monsieur Michau, architecte de la ville. On peut supposer que par positif, il faut entendre l'ensemble des jeux d'un premier clavier habituellement disposé dans un petit buffet séparé situé en avant de l'orgue. Conformément aux critères de la facture classique, cet instrument devait comporter trois claviers : Positif, Grand-Orgue et Récit, tout comme le nouvel orgue Cattiaux de 2018.

Un second orgue de facture romantique

Nous possédons heureusement une photographie de l'orgue dans sa disposition d'avant-guerre. On peut y retrouver un buffet de style XVIII^e, amputé de son positif de dos et complété par des aménagements caractéristiques de la fin du XIX^e. Quelques tuyaux de cet instrument disparu et encore conservés sont d'une très belle facture classique, tandis que d'autres appartiennent à une facture romantique fin XIX^e. Les Archives municipales citent dans un inventaire d'avant-guerre la présence d'un orgue Abbey de quatorze jeux construit à partir de l'ancien instrument. Du fait de la suppression du buffet de positif, on peut déduire que l'ancien orgue classique devait comporter un peu plus de vingt jeux. L'orgue Abbey fut détruit lors du bombardement du 10 juin 1944.

Soixante-six ans plus tard, l'orgue renaît

Grâce à une habitante du quartier Saint-Gilles, Madame Suzanne Lancteau, un nouvel orgue a pu voir le jour. En effectuant un don, elle a permis à d'autres donateurs (une quinzaine au total) de réunir de quoi construire l'orgue d'aujourd'hui. La ville d'Étampes a financé la construction d'une grande partie de la tribune, tandis que Monsieur Franck Marlin, député de l'Essonne, apportait une contribution notable, au titre de sa réserve parlementaire. Le projet a été coordonné grâce à l'enthousiasme du Père Gilles Drouin, curé d'alors, tandis que le choix du facteur d'orgues s'est évidemment porté sur Bertrand Cattiaux, natif du quartier Saint-Gilles. Bertrand Cattiaux et Xavier Eustache ont élaboré un orgue complémentaire de celui de la collégiale Notre-Dame, déjà restauré par Bertrand Cattiaux et inauguré en 1998.



Le nouvel orgue est donc très fortement inspiré de l'orgue XVII^e de l'église de Bolbec. Il est conçu pour l'interprétation de la musique baroque polyphonique du XVII^e français, mais accepte néanmoins d'autres répertoires européens. Sa composition est la suivante :

1^{er} clavier : Positif

Bourdon, montre de 4, flûte de 4, nazard, doublette, tierce, larigot, cymbale, cromorne.

2^e clavier : Grand-Orgue :

Montre, bourdon, prestant, flûte de 4, quinteflûte, traversine, doublette, tierce étroite, flageolet, plein-jeu, trompette, voix humaine, grand cornet.

3^e clavier : récit

Cornet.

Pédale :

Flûte de 8, flûte de 4, trompette, sacqueboute.

Diapason : 410, tempérament inégal (Sauveur)

Tremblant doux, accouplement à tiroir.

¹ **LONGNON (Auguste)**, *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Klincksieck, 1904, p. 92-96.

² Archives départementales de l'Essonne (désormais ADE), 42 H 1.

³ Archives municipales d'Étampes (désormais AMÉ), FA 44.

⁴ **FLEUREAU (Basile)**, *Les Antiquités de la ville et du duché d'Étampes avec l'Histoire de l'abbaye de Morigny, et plusieurs remarques considérables qui regardent l'Histoire générale de France*, Paris, Coignard, 1683, p. 277-279.

⁵ On enregistre alors de nombreux passages de troupes. Malgré la guerre, l'activité des ports de l'Atlantique prend son essor. Les marchandises qui y sont débarquées gagnent Paris par la route d'Orléans, via Étampes.

⁶ **DUPÂQUIER (Jacques)**, *Statistiques démographiques du bassin parisien, élection d'Étampes*, p. 386-387 ; **GÉNY (Claude)**, *Étampes de 1770 à 1836*, Thèse de l'École des Chartes, Paris, 1973, p. 26, 28 et 29 ; [pour 1738] AMÉ, FA 64.

⁷ **MARTIN (Michel)**, **GUGUIN-THEVRET (Nelly)**, **FIRON (Anne-Marie)**, **MINET (Chantal)** et **FLORET (Jacques)**, « Les crises épidémiques et frumentaires au Pays d'Étampes de 1652 à 1750 », *Bulletin de la SHAEH* 77 (2008), p. 29-74.

⁸ **GÉNY**, *Étampes de 1770 à 1836, op. cit.*, p. 210 ; **BONCERF (Claude François)**, *Observations et réflexions sur la topographie médicale d'une partie du Hurepoix, du Gâtinais, d'une partie de l'Orléanais et du pays chartrain*, 1788 [Archives de la Société royale de médecine, carton 175, dossier 1, pièce 2] ; **GÉLIS (Jacques)**, « Voler ou convoler ? L'étonnante destinée du chanoine Desforges », *Cahiers d'Étampes Histoire* 5 (2003), p. 25 - 45.

⁹ **GÉLIS (Jacques)**, *La sage-femme ou le médecin, une nouvelle conception de la vie*, Paris, Fayard, 1988, p. 173-194, 305-315 et 468-471.

¹⁰ **BONCERF**, *op. cit.*

¹¹ Quand il y a risque de mort, la sage-femme ou le chirurgien baptisent l'enfant.

¹² **MARTIN (Michel) et BINVEL (Bernard)**, « Immigration et émigration au Pays d'Étampes du XIII^e au XVIII^e siècle », *Bulletin de la SHAEH* 76 (2007), p. 31-60.

¹³ En 1711, de nombreux veufs et veuves se remarient localement, ce qui modifie la composition géographique des couples.

¹⁴ C'est-à-dire, qu'il travaille de ses mains, situation considérée comme inférieure... Mais il y a progrès puisque, quelques siècles plus tôt, cette même situation était considérée comme ignoble.

¹⁵ ADE, 2 E 66/119.

¹⁶ *Ibid.*, 2 E 66/118.

¹⁷ AMÉ, FA 64.

¹⁸ Voir : **MARTIN (Michel), WINGLER (Clément), BASSIÈRE (Dominique), FIRON (Anne-Marie) et BERTRAND (Jean-Christophe)**, *Les Corps de métiers dans la région d'Étampes du XII^e siècle à la Révolution. 3. Hôteliers et cabaretiers dans le sud de l'Essonne du XIV^e siècle à la Révolution*, Étampes, Archives municipales d'Étampes / Les Amis des Archives d'Étampes et de l'Essonne, 2017 [Mémoire(s) d'Étampes 14].

¹⁹ Il ne s'agit pas de l'épicerie moderne fournissant surtout des produits alimentaires, mais d'épiciers merciers qui ressemblent plutôt à nos droguistes.

²⁰ ADE, 2 E 66/40 (1660), 66/108 (1688), 66/172 (1711) et 66/223 (1747).

²¹ *Ibid.*, 2 E 67/17.

²² *Ibid.*, 2 E 66/40.

²³ *Ibid.*, 2 E 66/146.

²⁴ *Ibid.*, 2 E 67/21.

²⁵ *Ibid.*, 2 E 66/224.

²⁶ *Ibid.*, 2 E 66/136.

²⁷ Les féodaux font rédiger hors de la paroisse 7 des 18 baux contractés.

²⁸ Toutes les sommes d'argent mentionnées dès à présent sont converties en livres de 1637, à 8,33 g d'argent fin.

²⁹ ADE, 2 E 66/40 (1660) et 66/195 (1717).

³⁰ *Ibid.*, 2 E 66/244.

³¹ *Ibid.*, 2 E 66/252.

³² *Ibid.*, 2 E 66/40 (1660).

³³ *Ibid.*, 2 E 66/224.

³⁴ *Ibid.*, 2 E 66/272.

³⁵ *Ibid.*, 2 E 66/244.

³⁶ *Ibid.*, 2 E 66/116 (1691), 66/1444 (1701), 66/145 (1702), 66/250 (1652) et 66/252 (1772).

³⁷ Certains parcourent plus de 40 km, le prix étant plus élevé à Saint-Gilles que sur les marchés beaucerons.

³⁸ ADE, B/1597.

³⁹ *Ibid.*, B 891.

⁴⁰ *Ibid.*, B 1255.

⁴¹ *Ibid.*, B 1214.

⁴² *Ibid.*, B 1213 (1710) et 1216 (1713).

⁴³ *Ibid.*, B 1216.

⁴⁴ AMÉ, 1 D 2.

⁴⁵ ADE, B 1216.

⁴⁶ *Ibid.*, B 1180.

⁴⁷ AMÉ, 2 M 2.1.

⁴⁸ *Ibid.*, 1 D 1.20, p. 17 verso.

⁴⁹ *Ibid.*, 2 M 2.2.

⁵⁰ *Ibid.*, 2 H 2 ; 2 H 3 ; 2H 4 ; 1 D 1.17, p. 135 verso et 136 recto ; voir **WINGLER (Clément)**, *Étampes sous le Consulat et l'Empire (1799-1815)*, Étampes, Archives municipales, 1999, p. 46-47.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² AMÉ, 2 M 2.6.

⁵³ *Ibidem*

⁵⁴ AMÉ, 1 D 1.27, p. 219.

⁵⁵ *Ibid.*, 2 M 2.6.

⁵⁶ *Ibidem*

⁵⁷ *Ibidem*

⁵⁸ *Ibidem*

⁵⁹ AMÉ, 8 W 6.

⁶⁰ *Ibid.*, 2 W 75.

⁶¹ *Ibid.*, 8 W 6.

⁶² *Ibidem*

⁶³ *Ibidem*

COLLECTION MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES



VILLE D'ÉTAMPES,
Archives municipales :
Direction de l'Action culturelle,
du Patrimoine & des Archives.
4 Rue Sainte-Croix - 91150 ÉTAMPES.

LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918)

1. D'une guerre à l'autre (1870 - 1914)
La France et le monde dans la presse étampoise
2. Les femmes - Les enfants
3. Répertoire des soldats prisonniers en Allemagne (1914-1919)
4. Les prisonniers en Allemagne (1914-1919)
5. Répertoire des soldats morts en 1914
6. Répertoire des prisonniers de guerre allemands morts à Étampes (1914-1919)
7. Répertoire des soldats morts en 1915.
8. Répertoire des soldats morts en 1916

TOUT FEU, TOUT FLAMME :

Pompiers et lutte contre l'incendie à Étampes

1. De 1778 à 1900
2. De 1900 à 1972

LES CORPS DE MÉTIERS DANS LA RÉGION D'ÉTAMPES, DU XIII^E SIÈCLE À LA RÉVOLUTION

1. Métiers du métal, du bois et du bâtiment
2. Les communautés de métiers à étampes au début du XVIII^e siècle (1728-1736)
3. Hôteliers et cabaretiers dans le sud de l'Essonne du XIV^e siècle à la Révolution
4. La justice dans les communautés de métiers à Étampes au début du XVIII^e siècle (1722-1736)

LE COLLÈGE D'ÉTAMPES, UNE «AFFAIRE DE SOCIÉTÉ»

L'ÉGLISE, LES ORGUES ET LA PAROISSE SAINT-GILLES D'ÉTAMPES